



# Débriefage opérationnel – Tornade 23 juillet 2022

Aspects à examiner	Points forts	Problèmes observés	Recommandations
<b>Alerte et mobilisation des intervenants</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Respect du schéma d'alerte</li><li>■ Accès aux coordonnées des intervenants et validité de celles-ci (liste de mobilisation municipale)</li><li>■ Moyens d'alerte utilisés</li><li>■ Moment du lancement de l'alerte</li><li>■ Délai de réponse</li><li>■ Déploiement des ressources</li></ul>	Délai de réponse SSI : 5 minutes	Discussion avec le Maire, pas de déclenchement des Mesures d'urgence décidé par le Directeur SSI et le Maire.  Pas de respect du Schéma d'alerte. Personne n'avise le directeur général.  Directeur SSI est trop pris pour être en charge de faire la mobilisation municipale.	Mettre un seuil durée + intervention où le schéma est automatiquement déclenché (CAUCA) avec approbation du directeur SSI (30 interventions en 2 heures par exemple)  Suivre le schéma d'alerte et aviser le directeur général et non le Maire afin d'assister le directeur SSI et prendre en charge la mobilisation municipale.
<b>Alerte à la population</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Moyens d'alerte utilisés</li><li>■ Moment du lancement de l'alerte</li><li>■ Efficacité de l'alerte</li></ul>		Pas d'alerte émise par Environnement Canada, ni pour orage violent, ni pour risque de tornade ce jour-là	
<b>Mécanismes de coordination</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Coordination municipale (organisation municipale de la sécurité civile)</li><li>■ Coordination sur le site du sinistre</li><li>■ Planification des rencontres de coordination</li><li>■ Participation des intervenants aux rencontres de coordination</li></ul> Liaison avec l'organisation régionale de la sécurité civile par l'intermédiaire de la direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie	Mylène Portelance et Daniel Ladouceur (SC/COG) disponibles et en contact avec la Municipalité tout au long du post sinistre 24 juillet jusqu'au mois d'août	Communication difficile Dir/SSI/TP, Aucune réunion de coordination inter-département dans les 48 premières heures.	Revoir le schéma d'alerte et priorités. Formation sur les rôles de chacun. Délimiter clairement les responsabilités.



## Débriefage opérationnel – Tornade 23 juillet 2022

Aspects à examiner	Points forts	Problèmes observés	Recommandations
<b>Centre de coordination</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Ouverture et aménagement (organisation physique et matérielle)</li><li>■ Logistique organisationnelle</li><li>■ Outils et équipements (informatiques, audiovisuels et de téléphonie)</li></ul>	Outils admin. fonctionnels à la caserne (génératrice)	La décision prise de ne pas déclencher les MU limite la présence des employés municipaux qui devient alors volontaire et non obligatoire.  Manque de leadership pour le partage des responsabilités, la totalité des opérations relève du directeur SSI.	Respecter le schéma d'alerte. Faire une mise à jour avec formations. Améliorer les moyens de communication. Effectuer des simulations.  Mieux comprendre le déclenchement des MU.
<b>Déploiement des mesures d'interventions</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Délai d'interventions</li><li>■ Opérations d'évacuation ou de mise à l'abri</li><li>■ Services aux personnes sinistrées</li><li>■ Maintien ou restauration des services essentiels</li><li>■ Liaison avec les intervenants municipaux</li><li>■ Liaison avec les spécialistes</li><li>■ Liaison avec les ministères et les organismes gouvernementaux présents sur le site</li><li>■ Liaison avec les fournisseurs de services publics et privés</li><li>■ Mise en place d'un centre des opérations d'urgence sur le site</li></ul>	Délai de réponse SSI : 5 minutes 1 <sup>re</sup> alerte : 18 h12 m Arrivée sur les lieux : 18 h17 m  Disponibilité et rapidité d'intervention SSI  1 Dir /8 pompiers Entraide RIDM + MTQ+HYDRO+ Croix-Rouge + SQ+ Ambulance Agent admin pour SSI  Bon soutien par SC (Mylène Portelance)	Plusieurs intervenants municipaux absents dans les premières 36 heures.  Coordination sur le site du sinistre pris en charge par un lieutenant.	Respecter le schéma d'alerte. Effectuer des simulations.



## Débriefage opérationnel – Tornade 23 juillet 2022

<b>Centre de services aux personnes sinistrées</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Ouverture et aménagement (organisation physique et matérielle)</li></ul>	Bon contact avec le CISSS,	Retard dans l'offre de service,	Liste de contacts à jour Liste de sinistrés+ liste des placements de sinistrés
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Logistique organisationnelle</li><li>■ Équipements</li></ul>	Réponse rapide suite à notre demande d'intervention de TS sur le terrain. Personne présente pour répondre aux demandes et questions des sinistrés	Rôle de la Croix-Rouge mal compris par les citoyens.	Établir à l'avance une directive claire sur le support offert aux citoyens par la municipalité en fonction des besoins (panne électricité, coupure d'eau, grands vents, inondation, enclavement, etc.)
<b>Centres d'hébergement temporaire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Ouverture et aménagement (organisation physique et matérielle)</li><li>■ Logistique organisationnelle</li><li>■ Équipements</li></ul>	Avons mis les installations de la Caserne 1 à la disposition des sinistrés (remplir bouteilles d'eau, recharger cellulaires)	Délai pour entente avec la municipalité de Morin-Heights pour hébergement d'urgence.	Mise à jour du schéma d'alerte



## Débriefage opérationnel – Tornade 23 juillet 2022

Aspects à examiner	Points forts	Problématiques observées	Recommandations/commentaires
<b>Circulation de l'information (intervention et rétablissement)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Collecte de l'information</li><li>■ Validation de l'information</li><li>■ Transmission de l'information</li><li>■ Délai de transmission de l'information</li><li>■ Liaison avec les ministères et les organismes de soutien provinciaux</li><li>■ Liaison avec les fournisseurs de services publics et privés</li></ul>	Capacité des intervenants à réagir rapidement, bonne liaison des intervenants avec les ministères et organismes.	Équipes débordées, car non-respect du schéma d'alerte et manque de communication.	Respecter le schéma d'alerte. Faire une mise à jour avec formations. Améliorer les moyens de communication.
<b>Communications publiques (intervention et rétablissement)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Validation de l'information</li><li>■ Message véhiculé</li><li>■ Moyens de diffusion</li><li>■ Relations avec les médias et gestion des médias</li><li>■ Atteinte des objectifs visés</li></ul>	Le lundi (25 juillet), prise en charge des communications par le directeur général assister par le MSP.	Refus de répondre aux demandes des médias et d'émettre un communiqué (24 juillet).	<b>A</b> Avoir un porte-parole au courant des activités sur le terrain.  Garder une position neutre dans les communications de la municipalité.  Prendre un meilleur contrôle des communications afin d'émettre davantage de communiqués aux citoyens, et ce, dès le début de l'évènement sur l'état de la situation, des lieux, les opérations en cours et autres.



## Débriefage opérationnel – Tornade 23 juillet 2022

Aspects à examiner	Points forts	Problématiques observées	Recommandations/commentaires
<b>Rétablissement</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Sécurisation des lieux</li><li>■ Levée des mesures de protection</li><li>■ Restauration des services essentiels</li><li>■ Bilan et évaluation des dommages</li><li>■ Nettoyage</li><li>■ Réintégration</li><li>■ Centre de soutien au rétablissement</li><li>■ Ajout d'un volet sur la démobilisation</li></ul>	<p>Sécurisation des accès au domaine Beausoleil (réduction des allées et venues, curieux, etc.)</p> <p>HQ +MTQ rétablis rapidement</p> <p>Excellente collaboration avec le président du domaine Beausoleil</p> <p>Corvée de nettoyage+ mobilisation citoyenne</p> <p>Présence d'intervenant du CISSS pour le soutien post-traumatique, rencontre citoyenne</p>	<p>Attente des sinistrés d'intervention de la municipalité sur leur terrain privé.</p> <p>Répertoire des dommages non effectués</p> <p>Ambiguïté quant à l'étendue du support de la municipalité lors de sinistre.</p>	<p>Clarifier le message envoyé aux sinistrés, émettre des lignes directrices claires.</p>